



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 8 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Gouvernement confie à Pascal TERRASSE, député de l'Ardèche, une mission sur l'économie collaborative**

Manuel VALLS, Premier ministre, a signé aujourd'hui une lettre confiant au député de l'Ardèche, Pascal TERRASSE, une mission sur l'économie collaborative.

L'économie collaborative recouvre à la fois des plateformes d'échange de biens et services entre particuliers, sans recherche de profit, et des plateformes d'offres de services commerciales. Ce marché représente environ 3,5 milliards d'euros en France, et devrait être multiplié par trois d'ici 2018.

L'essor du numérique crée de la valeur et de l'activité, mais entraîne aussi de profondes transformations.

Le phénomène d'« uberisation » de notre économie a mis en lumière la nécessité pour les acteurs de l'économie traditionnelle de faire évoluer leur modèle et leurs pratiques pour prendre le tournant de l'économie numérique. L'émergence rapide de ces nouveaux modèles d'affaires doit aussi conduire les pouvoirs publics à repenser une partie des règles économiques, fiscales et sociales.

La mission de Pascal TERRASSE a pour objectif d'analyser les enjeux de ces transformations et de formuler, en étroite coopération avec les acteurs concernés, des propositions visant à limiter les comportements abusifs, à protéger les travailleurs et les consommateurs, tout en libérant de nouvelles opportunités en termes d'innovation, de croissance, et donc d'emploi.

Les conclusions de sa mission devront nourrir les prochains textes législatifs sur le travail et les nouvelles opportunités économiques, qui seront présentés au début de l'année 2016.